

# Inf'OGM : 25 ans d'enquêtes au service du vivant

Par

Publié le 24/12/2025

Cette année, assurez la pérennité de votre engagement en mensualisant vos dons et en choisissant le prélèvement bancaire (SEPA) ! Les dons à Inf'OGM donnent toujours le droit à une déduction d'impôts à hauteur de 66%.



[Je soutiens une information indépendante.](#)

[Je fais un don à Inf'OGM.](#)

**Depuis plus de 25 ans, Inf'OGM œuvre pour une information rigoureuse et accessible sur les enjeux liés à l'utilisation du vivant à des fins économiques.**

Avec l'essor des **biotechnologies**, du **numérique** et de **l'intelligence artificielle**, de nombreuses entreprises redéfinissent aujourd'hui les contours de l'agriculture, de la santé et de l'alimentation. Mais ces transformations soulèvent des questions essentielles :

**>> Comment savoir si des OGM se retrouvent dans nos assiettes, lorsque leur traçabilité et leur étiquetage sont remis en cause ?**

**>> Quelles conséquences la dissémination d'organismes génétiquement modifiés peut-elle avoir sur les écosystèmes ?**

**>> Comment préserver la souveraineté du vivant, alors que certaines plantes ou animaux deviennent la propriété d'entreprises privées ?**

**En tant que média critique et indépendant, Inf'OGM assure une veille quotidienne sur ces sujets complexes, en constante évolution, et cruciaux pour l'avenir de nos sociétés.**

En 2025, notre équipe a poursuivi cet engagement à travers de nombreuses actions :

- ? 2 enquêtes
- ? Près de 70 articles d'actualités et d'analyses
- ? Une vieille juridique bimensuelle française, européenne et internationale
- ? Un mini-guide pédagogique sur les micro-organismes OGM
- ? Nouveau ! Une série de podcasts éclairants

Informer, questionner, comprendre — c'est ainsi que nous contribuons, jour après jour, à **éclairer le débat public pour défendre le vivant**.

## **Aidez-nous à assurer la pérennité de notre action**

L'existence même d'Inf'OGM dépend en grande partie de vos dons. **Pour garantir la pérennité de nos actions, nous faisons appel votre engagement durable en proposant la mensualisation des dons.** Le don ponctuel est précieux, mais le don mensualisé l'est encore plus car il permet de sécuriser notre travail à plus long terme.

Pour stabiliser votre don mensuel, choisissez le **prélèvement bancaire (SEPA)** au moment du paiement :

- ? Sans carte bancaire
- ? Sans frais
- ? Entièrement sécurisé
- ? Résiliable à tout moment

C'est l'assurance que nous pourrons continuer à vous fournir une information libre et approfondie, jour après jour.

Rejoignez-nous et faites partie de cette mobilisation essentielle !

Un grand merci !

[\*\*Je fais un don à Inf'OGM\*\*](#)

### MONTANTS DES DONS

MONTANT MENSUEL	TOTAL SUR UN AN	TOTAL SUR UN AN après déduction d'impôts
<b>5 € / mois</b>	60 € / an	<b>20 € / an impôts déduits</b>
<b>10 €</b>	120 €	<b>41 €</b>
<b>15 €</b>	180 €	<b>61 €</b>
<b>20 €</b>	240 €	<b>82 €</b>
<b>30 €</b>	360 €	<b>122 €</b>
<b>40 €</b>	480 €	<b>163 €</b>
<b>50 €</b>	600 €	<b>204 €</b>

---



---

Adresse de cet article : <https://infogm.org/infogm-25-ans-denquetes-au-service-du-vivant/>